

LOGEMENT

# Week-end chaud pour les squatters

**Gaz lacrymogène, interpellations, violences et vitrines cassées, ainsi se sont terminées les quatre occupations d'immeubles de vendredi soir. Tout le monde a été remis en liberté. Mais un projet de loi se profile à l'horizon**

L'automne n'est plus propice au squat. Quelques heures à peine après avoir été occupés, trois des quatre immeubles squattés vendredi à Genève ont été évacués manu militari par la police. Du coup, les squatters et leurs sympathisants se sont heurtés plusieurs fois aux forces de l'ordre au cours de la nuit. Samedi, ils ont défilé sur la plaine de Plainpalais et dans les Rues Basses avant de se réfugier au Grütli qu'ils occupaient encore dimanche soir.

**Affrontement violent**

Rue du Léman 4, la confrontation a été plus violente encore. La police a mis en action lances à eaux et gaz lacrymogènes. 14 personnes ont été emmenées à Carl-Vogt. Une manifestation s'est alors mise en route vers l'Hôtel de police. Elle a été arrêtée à la rue Sainte-CLOTilde par un nouveau arrasage de gaz. Les manifestants se sont repliés vers le centre-ville, cassant au passage une quinzaine de vitrines et renversant les chaises des terrasses de bistro. Au Puits-Saint-Pierre 2, la police n'est pas intervenue, explique son porte-parole Marcel Vaudroz, parce qu'elle n'a pas reçu de plainte des propriétaires au cours de la nuit comme ce fut le cas pour les autres immeubles occupés. Mais les occupants se sont éclipsés discrètement au cours du week-end.

Une centaine de policiers ont été engagés dans cette opération surprise. Au total, ce sont 58 personnes qui ont été interpellées. Toutes ont été relâchées au cours de la nuit sauf un Français de 22 ans, employé temporaire domicilié à Genève, à qui l'on reproche d'avoir asséné un coup de masse sur une vitrine.

D'autres raisons ont incité les magistrats à agir vite : la présence parmi les squatters de nombreuses personnes domiciliées dans d'autres cantons et l'impression que les occupants n'étaient pas réellement en quête de logement à Genève. Le fait que l'un des immeubles, à la rue du Léman, soit propriété de l'Etat grec a aussi pesé dans la décision.

À la place Grenus 8, une soixantaine de policiers ont débarqué samedi à minuit quinze. Les occu-



REFILE: tout le monde libéré (photo ASL)

Contacté dimanche soir, Christian Grobet a redit que le Conseil d'Etat considérait les occupations de vendredi comme une provocation. Mais le magistrat évoque aussi la provocation des propriétaires qui laissent des immeubles vides. Il annonce d'ailleurs qu'il proposera ces prochains jours à ses collègues du gouvernement un projet de loi permettant d'exproprier le droit d'usage des logements inoccupés pendant six mois au moins sans justification. L'Etat mettrait en demeure le propriétaire d'indiquer leurs intentions ou de mettre leurs appartements sur le marché. Sinon, l'Office social du logement y mettrait ses propres demandeurs de logement à qui le propriétaire serait ensuite forcé de donner un bail. Christian Grobet pense qu'il y a des chances pour que le Tribunal fédéral admette une telle loi.

**Réquisitionner les appartements vides ?**

Samedi après-midi, les squatters et leurs sympathisants, entre deux et trois cents personnes, ont défilé du Bourg-de-Four aux Rues Basses. À la place du Molard, ils ont dévasté le stand électoral de Vigilance et celui du Parti des automobilistes; à la place Bel Air, ils ont opté pour un sit-in. Plusieurs dizaines d'entre eux se sont installés au Grüttli. Ils souhaitent y rester jusqu'à la fin de la semaine. Vendredi après-midi est en effet prévu une nouvelle manifestation à la place Neuve. Le Conseil d'Etat, de son côté, a décidé de convoquer les propriétaires dès lundi pour leur demander de rouvrir les logements vides.

**VIE INTERNATIONALE**

● PAGE 16  
Nouvelle religiosité

● PAGE 17